

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

RIX DE L'ABONNEMENT :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'À RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

17, RUE NEUVE, 17

Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX

Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.

Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 15 JUIN 1886

TROIS GOUVERNEMENTS

Le motif mis en avant pour justifier l'expulsion des princes, c'est qu'ils constituaient une apparence de gouvernement éventuel et en expectative de nature à nuire à l'autorité et à la sûreté du gouvernement légal. Ne discutons plus sur ce point; prenons l'assertion pour ce qu'elle est. Si la chose était vraie, ce dont on nous permettra de douter jusqu'au bout, rien n'ayant démontré l'existence de ce gouvernement occulte, nous comprendrions, en effet, que le pouvoir régulier n'ait pas voulu tolérer à côté de lui un pouvoir irrégulier qui pouvait devenir dangereux dans des circonstances données.

Deux gouvernements dans un même pays, et deux gouvernements contraires, ce serait évidemment trop. Pourtant, en admettant l'existence de ce soi-disant gouvernement monarchique, ce n'est pas seulement deux, mais bien trois qu'il en existerait aujourd'hui.

S'il y a, comme on le dit, à côté du gouvernement de la République, le gouvernement de la monarchie, qui du moins se dissimule de son mieux, il y a aussi le gouvernement de l'anarchie qui, celui-là, s'affiche publiquement et audacieusement.

Ce troisième pouvoir, peut-être, hélas! plus puissant que les deux autres, siège ouvertement à l'Hôtel-de-Ville de Paris et déclare hautement qu'il est le seul souverain et que tout doit lui obéir.

Il a un Parlement, le conseil municipal, où il fait entendre chaque jour ses revendications et ses menaces. Il a toute une administration organisée, tout un personnel d'agents officiels dévoués à ses intérêts et fidèles à son but. Il a même son armée, les bataillons d'adultes et les bataillons scolaires, dont il n'hésiterait pas à se servir à l'occasion. Il a son drapeau, l'odieux drapeau rouge, qu'il ne manque jamais de faire déployer par ses sectaires dans toutes les manifestations publiques.

Ses chefs et ses représentants ont vingt fois, dans les séances du conseil, affirmé, sans réserve, que l'Etat, c'est eux; le gouvernement, c'est eux; la souveraineté nationale, c'est eux. Ils envoient, du palais légendaire de la révolution, leurs ordres à tous les pouvoirs publics. Il n'est pas de jour qu'usurpant tous les droits de l'exécutif et du législatif, ils ne s'immiscent dans toutes les questions de politique générale pour dicter impérieusement la façon dont elles doivent être résolues. Ils prétendent à la direction suprême des affaires extérieures ou intérieures; ils se révoltent d'indignation quand on ose leur dire que ce sont choses qui ne les regardent pas et les rappeler aux devoirs plus humbles de leur mission municipale.

Voilà, certes, un gouvernement illégal, s'il en fut.

On reproche à l'Orléanisme de vouloir renverser la République pour y substituer une monarchie qui, après tout, serait une garantie d'ordre public. A l'Hôtel de Ville de Paris, ce qu'on poursuit, c'est le renversement de la société toute entière, c'est la confiscation de toutes les propriétés, c'est le déchaînement de toutes les passions et de tous les appétits d'en bas, c'est l'anarchie.

Elh bien! pourquoi, lorsqu'on exile les représentants de l'idée monarchique, tolère-t-on ceux des partis anarchiques? Pourquoi, puisqu'on fait des lois d'exception contre les premiers, n'en fait-on pas aussi et de bien plus justes, et de bien plus nécessaires, contre les autres?

On annule les délibérations illégales du conseil municipal de Paris. Besogne fatigante, car c'est tous les jours à recommencer; mais besogne stérile et mesure puérile, car il en est de ces annulations théoriques comme de la fameuse déclaration d'abus: elles n'ont pas de sanction. La délibération, annulée en droit, n'en subsiste pas moins en fait, et produit tous ses effets sur l'opinion publique.

Le gouvernement de la République a voulu se débarrasser de celui de la monarchie par l'exil des prétendants; il se doit à lui-même de nous débarrasser de celui de l'anarchie par quelque moyen encore plus efficace, car, ici, c'est en face de la

révolution et de la démagogie que nous sommes.

Si le gouvernement de la monarchie a jeté des racines considérables dans le pays, c'est surtout parce qu'on s'est montré plus qu'indulgent pour le gouvernement de l'anarchie, c'est parce qu'on a trop cédé à l'impulsion et à l'influence des radicaux et des révolutionnaires. Il n'est que temps de s'arrêter dans cette voie et de serrer les freins.

NOUVELLES DU JOUR

M. le comte de Paris

Paris, 4 juin. — M. le comte de Paris a, dit-on, l'intention de publier un manifeste. Ce que l'on pourrait appeler le pèlerinage de toutes les classes vers l'hôtel de la rue de Valenciennes n'a pas discontinué et, hier comme avant-hier, on remarquait beaucoup d'ouvriers dans la foule empressée à s'inscrire sur les registres.

La Reine d'Angleterre a écrit à M. le comte de Paris, mettant à sa disposition le château de Claremont dans lequel est mort Louis-Philippe. M. le comte de Paris n'a pas l'intention de fixer son séjour à Londres.

Une lettre de M. le comte de Paris

Paris, 14 juin. — Monsieur le comte de Paris a adressé à M. Mercé, auteur de l'admirable groupe du roi Louis-Philippe et de la reine Amélie exposé au Salon de cette année, la lettre suivante :

Monsieur, Voici l'indication que je vous ai promise relativement aux armes d'Orléans, qui sont caractérisées par l'adjonction d'un lambel sur l'écusson au-dessus des trois fleurs de lis.

Je suis heureux de trouver cette occasion pour vous exprimer encore toute l'admiration que m'inspire votre œuvre magistrale. Vous avez représenté le roi honnête homme et la sainte reine comme ils paraissent dans l'histoire impartiale. Vous avez revêtu au pied de vue de l'art, une grande et magnifique conception.

Je vous remercie au nom de ma famille et je vous prie de mes respects.

PHILIPPE, COMTE DE PARIS.

L'expulsion singulièrement expliquée

Le Motin remarque que l'expulsion des princes a été votée à Paris le jour même où à Munich on proclamait la déchéance du roi Louis II et il rapporte à ce propos une vraisemblable histoire. Le roi Louis II jouissait au vertu du traité de Versailles du privilège de contrôler la politique extérieure de l'Allemagne; mais jusqu'à présent il n'avait jamais usé de ce droit, et il avait entouré le chancelier de telles précautions, que M. de Bismarck l'avait maintenu, malgré sa folie, sur le trône de Bavière.

Mais, un jour, d'après le Motin, le chancelier prussien aurait appris que la famille d'Orléans engageait des négociations avec le monarque bavarois, pour empêcher M. de Bismarck de poursuivre sa politique anti-orléaniste. La famille d'Orléans promettait de payer les dettes du malheureux insensé.

cette nouvelle, le chancelier, furieux de voir sa politique contrôlée par une famille étrangère, donna l'ordre aux ministres bavarois de prononcer la déchéance du roi de Bavière, et il enjoignit à M. de Freycinet d'expulser au plus tôt les princes d'Orléans. Avec la servilité qui le distingue, M. de Freycinet se serait empressé de répondre au désir exprimé par le puissant chancelier, dont le général Boulanger et M. Clemenceau auraient été les plus zélés auxiliaires.

Nos ministres en voyage

Chambéry, 14 juin. — Hier a eu lieu la distribution des récompenses dans la salle du théâtre. M. Granet a prononcé un discours dans lequel il a fait l'éloge des populations savoisiennes. Un banquet de cinq cents couverts a eu lieu dans la soirée. M. Granet a bu à la République, à la France et à la Savoie, indissolublement unies.

Il est reparti ce soir pour Paris.

Nantes, 14 juin. — Au banquet qui a eu lieu ici, le général Boulanger, ministre de la guerre, a adressé ses félicitations aux gymnastes, qui établissent un lien entre l'armée et le pays.

M. Goblet a insisté sur l'union des républicains.

A une heure, M. Goblet a présidé l'inauguration du buste de Larevellère-Lépeaux, à Montaigu.

M. Goblet à Montaigu

Montaigu, 14 juin. — Dans le discours prononcé à l'inauguration du buste de La Revellère-Lépeaux, M. Goblet, parlant de la théo-philanthropie imaginée par La Revellère-Lépeaux, a fait ressortir que la République n'attaque nullement les croyances religieuses (III) elle veut seulement l'ordre et la liberté.

Le Vatican et la Chine. — Le Concordat avec le Monténégro. — Les élections de Rome.

Rome, le 14 juin. — Le Vatican vient d'adresser à la Chine une note par laquelle il accepte les propositions qui lui ont été faites touchant la représentation diplomatique du Saint-Siège à Pékin. L'accord doit être signé dans le courant de l'été.

Le Vatican choisira une forme de représentation diplomatique aussi acceptable que possible pour la France.

Le capitaine Daa, négociateur chinois actuellement à Londres, reviendra dans un mois environ pour la signature de l'acte.

Le concordat avec le Monténégro sera prochainement signé à Cetigne; il stipule l'organisation de la hiérarchie catholique, la liberté des cultes et la dotation par le gouvernement de l'archevêque d'Antivari.

Hier ont eu lieu les élections municipales. La liste catholique de l'Union romaine a passé tout entière à une courte majorité. L'enseignement du catéchisme dans les écoles reste donc assuré.

Les nouveaux cardinaux

Paris 14 juin. — M. le ministre des affaires étrangères a reçu ce matin les trois abbés du pape chargés de remettre au président de la République les barrettes destinées aux trois cardinaux français.

La cérémonie officielle de la remise des barrettes aux cardinaux aura lieu jeudi matin à l'Élysée avec le cérémonial d'usage en présence du nonce, du président du conseil et du ministre des cultes.

Mgr Besson

Paris, 14 juin. — Aujourd'hui, a eu lieu la distribution des récompenses décernées par la Société protectrice des animaux.

M. Besson, évêque de Nîmes, a obtenu un diplôme d'honneur pour un manèment contre les courses et les combats de taureaux.

Un manifeste de M. Gladstone

Londres, 14 juin. — M. Gladstone vient de publier son manifeste aux électeurs de Midlothian. Il déclare que la reine a sanctionné la dissolution du Parlement, afin d'avoir le jugement sur la question la plus grave, mais en même temps la plus simple qui ait été soumise depuis un demi-siècle. C'est le sentiment de la gravité de cette question qui a décidé M. Gladstone à se porter candidat, malgré son âge.

Les événements grecs

Athènes, 13 juin. — Les ministres d'Angleterre et de Turquie sont rentrés hier. Un conflit s'est engagé entre eux et grecs vers Arta. Un turo a été tué et un grec blessé. Cet incident n'a aucune importance.

Le crime de Saint-Ouen

Paris, 14 juin. — La nuit dernière, dans le cimetière de Saint-Ouen, le cadavre d'une petite fille de deux ans et demi, Pauline G., était trouvé sorti de sa tombe et, détail horrible, on découvrait qu'il avait subi les dernières profanations. On avait même emporté le corps dans une baraque avoisinante.

L'auteur présumé de ce crime est un sieur Blot, fossoyeur, qui a avoué avoir également profané, au mois de mars dernier, le cadavre de Ferdinand Mery.

M. Cochefert, commissaire de police, a gardé Blot à sa disposition et a fait transporter à la Morgue le cadavre de la petite Pauline G.

La paix religieuse en Allemagne

Rome, 14 juin. — Le cardinal Jacobini a fait savoir, dans une note en date du 1er juin, à M. de Schuler, ministre d'Allemagne près le Vatican, que l'obligation de la justification des nominations ecclésiastiques serait, à partir d'aujourd'hui, considérée d'une façon définitive comme permanente par la Curie, et que, par conséquent, les évêques prussiens allaient être chargés par le Pape de faire désormais connaître au gouvernement de Berlin les noms des ecclésiastiques désignés pour diriger les cures vacantes.

M. Parnell. — L'état de siège en Irlande

Londres, 14 juin. — L'Irish Times annonce que M. Parnell va partir immédiatement pour l'Irlande et qu'il y prononcera deux grands discours. L'un à Dublin et l'autre à Cork. Quant à son manifeste électoral, M. Parnell ne le publiera que lorsque les électeurs irlandais auront fait le choix de leurs candidats aux prochaines élections.

On croit que le gouvernement proclamera l'état de siège dans les districts du nord de l'Irlande où les émeutes ont eu lieu.

Au Caïre

Le Caïre, 14 juin. — La santé des troupes à Assouan et dans les autres ports du Nil est peu satisfaisante, 150 hommes sont morts dernièrement de la fièvre antérie et d'apoplexie. 700 malades seront dirigés jeudi sur le Caïre.

Le choléra

Venise, 14 juin. — La situation ne s'améliore pas. Nous avons encore à signaler 13 cas et neuf décès.

MORT TRAGIQUE

ROI DE BAVIÈRE

Munich, 14 juin, 9 h. 22.

L'émotion est indescriptible. Le roi Louis II est mort. Il s'est suicidé.

Conduit samedi au château de Berg, sur le lac de Starnberg, qui avait été choisi pour la résidence où il devait être interné, depuis que sa déchéance a été prononcée, le Roi avait fait hier matin sa seconde promenade dans le parc, et avait causé fort tranquillement pendant un certain temps, assis sur un banc du « parc aux Cerfs » tout près de l'endroit où se trouve un tableau indiquant qu'il est défendu de débarquer.

Le soir, le Roi avait dîné d'assez bon appétit mais très rapidement, car le dîné fut achevé au bout d'une demi-heure. Il paraissait fort calme. A six heures trois quarts, il quitta le château en compagnie de M. Gudden, et invita le docteur à renvoyer les domestiques. Ils se dirigèrent du côté du lac dont ils ont rebord le bord. Le Roi dut, de moment en moment, se lever à de violentes reproches contre le docteur, pour le manque d'égards dont on avait usé envers lui. Tout semble indiquer qu'une lutte violente a eu lieu, avant la catastrophe, entre le Roi et M. Gudden.

Ce fait paraît démontré par de nombreux plétiements sur la vase du lac et par les signatures constatées sur le visage de M. Gudden. Il y en a deux très fortes et deux autres moins importantes au côté droit du nez et à la tempe droite.

Avant de se jeter dans le lac le Roi s'était débarrassé de son habit et de son pardessus. Il paraît que M. Gudden le suivit immédiatement, cherchant à l'arracher à la mort. Une autre version dit que le docteur aurait été précipité dans le lac par le Roi, dont les traces ont pu être suivies plus loin que celles du médecin. En outre le pardessus du Roi, retrouvé sur le bord de l'eau, lui avait été visiblement enlevé des épaules dans la lutte. Enfin le front et la joue de M. Gudden portent des traces d'ongles.

Les cadavres du Roi et du médecin furent découverts dans le lac, à onze heures du soir, à cinquante pas de la rive, dans une profondeur d'eau d'un mètre et demi seulement. La montre du Roi, arrêtée par l'eau qui avait pénétré entre le verre et le cadran, marque six heures cinquante-trois minutes.

Le docteur Muller et le régisseur du château, M. Huber, inquiets de l'absence du Roi, s'étaient mis à sa recherche. Ils aperçurent et ramenèrent les deux noyés sur le bord, et les transportèrent sur leurs lits. Il n'y avait plus trace de pouls ni de respiration. Le docteur Muller, aidé par deux infirmiers et deux anciens soldats, fit, pendant plusieurs heures, des tentatives pour rappeler les deux noyés

à la vie, mais tout fut inutile, les corps avaient séjourné quatre heures dans l'eau.

A midi trois des ministres MM. Craillheim, Frenstle et Riedel se sont rendus au château de Berg pour rédiger le procès-verbal de la levée des corps du royal défunt.

Le cadavre sera transporté à Munich cette nuit et sera exposé publiquement demain dans la chapelle du Vieux-Château. L'autopsie sera faite par le docteur Kuodinger. Les funérailles auront lieu samedi.

Les églises sont pleines; les troupes sont consignées dans les casernes; la ville a l'aspect morne, mais parfaitement tranquille.

Les derniers jours du Roi

A l'exaspération du Roi lorsqu'on lui apprit la proclamation de la régence, à l'accès de fureur dont il fut pris lorsqu'on lui annonça l'arrivée de la dégradation d'Etat venant lui déclarer sa déchéance, et de la commission médicale venant constater son état de déchéance, une réaction extraordinaire avait succédé.

Louis II était tombé dans un état de torpeur, d'apathie complète. Son aide de camp, le comte Duxkheer-Montmarin, et son secrétaire, M. Klug, accompagnés de plusieurs médecins, purent pénétrer dans son cabinet et lui prodiguer des soins.

Sur les instances répétées, le Roi consentit à quitter Hohenschwangau et à se rendre au château de Berg, plus rapproché de Munich. Le départ s'effectua dans la matinée de samedi. Le roi prit place dans un landau; la population, massée sur le parcours, l'accablait et le salua à plusieurs reprises. Il était pâle et semblait exténué.

Arrivé au château de Berg, le Roi, resté muet jusqu'alors, fit conversation avec les médecins et eut avec calme leurs conseils. Puis il monta dans une tourelle ayant vue sur le lac de Starnberg, et resta plusieurs heures en contemplation devant ce lac, sié à vingt kilomètres de Munich, qui mesure vingt mètres de largeur et quarante-huit kilomètres de circonférence. Sur la rive septentrionale, on voit un petit village du même nom; au milieu du lac s'élève la petite île de Worth. Ses bords sont pittoresques et garnis de jardins et de villas, qui en font un des plus délicieux sites de la Haute-Bavière.

Les médecins du roi

Trois professeurs avaient suivi le Roi dans sa retraite: le docteur Erb, de la Faculté de Heidelberg; le docteur Muller, d'Emm et le docteur Gudden, de Munich.

Le professeur Gudden, qui s'est noyé en voulant sauver le Roi, est une des célébrités médicales de l'Allemagne. Il jouissait d'une réputation égale à celle du docteur Charcot en France.

Son cœur attirait à la Faculté de Munich non seulement les étudiants allemands, mais ceux de tous les points du globe.

Il avait soigné le frère du Roi, le prince Othon, et avait déclaré depuis nombre d'années que Louis II était atteint d'aliénation mentale. Le médecin du Roi, le docteur Schleiss, contesta vivement cette opinion, et le professeur Gudden fut tenu à l'écart de la Cour.

Le docteur Gudden était très populaire à Munich, où sa parole est vivement respectée. La déposition faite sous serment le 8 juin par les trois médecins, lorsque la déchéance du Roi fut décidée, est ainsi conçue :

Nous déclarons unanimement que Sa Majesté est dans un état d'aliénation mentale très avancé. La maladie dont souffre le Roi est de que les aliénés expérimentés désignent sous le nom bien connu de paranoïa ou de délire. Cette forme spéciale de la maladie, qui s'est développée peu à peu, quoique très lentement, depuis de longues années, est incurable dans le cas spécial de Sa Majesté, et on ne doit s'attendre qu'à un dépérissement certain et plus considérable encore de ses facultés mentales.

Par suite de cette maladie, le Roi est complètement privé de son libre arbitre, et il convient de le considérer comme incapable d'exercer le pouvoir gouvernemental, et cette incapacité durera pas seulement une année, mais pendant tout le reste de sa vie.

Signé : GRIMM, ERB, MULLER. Approuvé : GRIMM, ERB, MULLER.

Une heure avant sa mort, le docteur Gudden télégraphia, du château de Berg, au président du conseil, M. de Luitz, qu'il attendait les docteurs Hazen et Hubrich demain mardi, à neuf heures du matin; « Le diagnostic sur l'état de santé du prince Othon, disait-il, pourra probablement être donné dans la soirée. Ici, tout va à souhait. L'examen que j'ai fait personnellement n'a, du reste, pu que confirmer le rapport de la commission médicale. »

Le malheureux médecin ne se doutait pas que la folie du Roi allait lui coûter la vie.

La Reine-Mère

La Reine-Mère est allitée depuis plusieurs jours. Son état inspire des inquiétudes, on lui a caché la lugubre nouvelle.

Pendant nombre d'années, les rapports les plus affectueux ont existé entre Louis II et sa mère. Puis des dissentiments se produisirent et prirent un caractère aigu. Les entrevues devinrent très rares, et le Roi s'exprimait parfois d'une bien singulière façon sur le compte de sa mère.

Un jour, un de ses intimes l'ayant adjuré de rendre ses devoirs à la Reine-Mère, Louis II s'écria :

— Ah! vous savez bien que j'ai renoncé à

voir le chef du 3e régiment d'artillerie à cheval.

C'est ainsi qu'il désignait la reine Marie, nommée, lors de son mariage, propriétaire de ce régiment.

Le frère du Roi

Le Roi portait un tendre attachement à son frère, le malheureux prince Othon. Encore adolescent, ce dernier donnait des signes évidents d'aberration. Lorsque la déchéance ne fit plus aucun doute, on dut le soustraire à l'entourage de la Cour, et le transporter dans un château éloigné de la capitale.

Louis II annonça avec tous les ménagements à son frère le triste sort qui lui était réservé, et lui fit ses adieux en lui prodiguant les plus touchantes marques de tendresse. Une heure plus tard, le prince Othon se trouvait interné dans le château de Nymphenbourg. Il y vécut quatre ans; la Reine-Mère seule venait le visiter.

Lorsque, sur le conseil des aliénistes, il fut transféré dans sa résidence actuelle, le château de Schleissheim, il se produisit un incident qui fit une profonde impression sur l'esprit de Louis II.

C'était dans les premiers jours de l'automne de 1878. L'escadron des chevaux-légers préposé à la garde du prince reçut l'ordre de se rendre aux manœuvres du Lechfeld.

Dès l'aube, l'escadron était rangé sur la place du château. Le bruit des trompettes réveilla le prince qui, trompant la surveillance des gardiens, courut à la fenêtre et cria d'une voix de Stentor :

— Chevaux-légers je suis le prince Othon; délivrez-moi et ramenez-moi à Munich.

Les gardiens, accourus à ces cris, voulurent dérober l'escadron à cette pénible scène; mais le prince se cramponnant aux barreaux de l'œil-de-bœuf continuait à crier d'une voix déchirante : « Au secours! au secours! chevaux-légers, on veut me tuer! »

Le lendemain, le malheureux prince était interné et gardé à vue. Depuis il n'a été donné à personne de le voir. Et cependant c'est lui qui, conformément à la Constitution bavaroise, a déjà été proclamé Roi sous la régence du prince Luitpold.

En effet, aujourd'hui, à dix heures du matin, les généraux se sont réunis pour prêter serment de fidélité au roi Othon I^{er}, et au régent Luitpold. Les troupes ont accompli cette formalité dans leurs casernes respectives. Le serment a été reçu par MM. Bausch et Milden, auditeurs attachés à l'état-major général.

Les cloches de toutes les églises sonnent en signe de deuil. La population de la capitale est profondément émue. La foule afflue dans les principales rues de la ville, malgré une pluie battante. Des milliers de personnes stationnent devant la résidence royale. Jusqu'à présent, la mort du roi n'a été annoncée que par un avis de la police placardée dans la ville et par la publication dans le Bulletin des Lois d'un rescrit relatif à la succession au trône et à l'établissement de la régence. Ce rescrit est signé par le prince Luitpold et contresigné par MM. de Lutz, de Faenstle, de Craillshheim, de Fellitsch et Heineleth.

Le Roi Louis

Il était dit que ce roïenigmatique quitterait ce monde enveloppé du même mystère dont il semblait soucieux d'entourer sa vie. L'histoire de son règne n'est pas longue à écrire. Maintenant qu'il est mort, ce souverain bizarre, protecteur de ce même Wagner qui avait conspiré contre son grand-père, il faut, sans oublier que, d'une façon toutefois inconsciente, il a proclamé au château de Versailles, dans la galerie des glaces, l'empire d'Allemagne pendant l'invasion, il faut, dis-je, reconnaître, chez le prince qui vient de disparaître, certaines qualités rares.

Il fut un artiste dans toute l'acceptation du mot; artiste outrancier, dont les folies, pour si folles qu'elles soient, laisseront cependant une certaine place dans l'art. Avoir oublié Wagner conspirateur pour protéger Wagner musicien n'est pas le fait d'une âme mesquine.

Je sais bien que les politiciens trouveront insuffisante cette besogne royale, mais il n'importe. En somme, les millions engloutis dans ce qu'on appelle les folies de Bayreuth et de Munich, les sommes considérables consacrées à réédifier les splendeurs de Versailles sur le territoire bavarois, les efforts d'ingéniosité coûteux pour créer, dans certains parcs, les illusions fantastiques d'un rêve de cerveau malade, ne saussent point pour faire condamner sans merci le Roi qui n'est plus.

Louis II, Othon, Frédéric Guillaume, comte palatin du Roi, duc de Bavière, de Franco-rie et de Souabe, naquit à Nymphenbourg le 25 Août 1845. Son père, Maximilien, lui céda le trône en 1861.

D'une stature fort élevée, très beau dans sa jeunesse, avec une abondante chevelure fort brune, des yeux noirs, grands et perçants, ombragés par des sourcils qui se rejoignaient, il avait eu à lutter, dans l'âge mûr, qu'il n'a guère dépassé, contre une obésité dont il souffrait, plus que tout autre, le poids. Aussi dès sa jeunesse se promenait-il à pied ou à cheval, avec des lanternes attachées aux harnachements de ses montures; et souvent, rapides comme des feux follets, ces lanternes couraient à travers les montagnes, dans les environs des châteaux de Berg ou de Hogenchwangau.

Il bouleversa toutes choses, se tenant de

parti pris éloigné des plaisirs de la Cour. On essaya plusieurs fois de le marier, il refusa obstinément tous les partis qui lui sont offerts; un seul goût se développe en lui: l'amour immodéré de la musique et la réalisation d'apothéoses improbables.

Pendant que des milliers d'ouvriers sont chargés de bouleverser différentes résidences royales, pour rendre tangibles ses imaginations toujours nouvelles et jamais satisfaites, il crée des théâtres à lui, et pour lui seul; à coups de millions, il parvient à obtenir des représentations lyriques, où lui seul est spectateur, toujours visible pour les interprètes que sa liste civile dédommage de ces fantaisies qu'il amouï-propre du chanteur ne trouve point son compte.

Que n'a-t-on pas dit de ce roi de féerie depuis les paradis terrestres, machinés comme les décors d'opéra, où des cygnes blancs, copies de celui de Lohengrin, le traînaient en une nacelle, baignant dans un lac entouré d'arbres et de fleurs de papiers peints, jusqu'aux allées d'arbres centenaires, sciés à la base, le soir, comme fit Fouquet pour Louis XIV, au château de Vaux, disparaissant à l'aurore, comme sous le coup d'une baguette magique, tout a été raconté.

Ses excentricités

Il est cependant une chose, parmi toutes ces folies, qu'on ignore dans ce beau pays de France: je veux parler du grand manège théâtral que Louis II avait fait construire, au premier étage du Palais-royal, à Munich, à une époque où sa sauvagerie était moins tenace. Habib-Bey et deux de ses amis qui étaient un peu aussi les siens, furent conviés, par une faveur extraordinaire, à prendre part à une fête musico-équestre, qui mérita d'être racontée: le plafond du cirque, bombé, comme la concavité d'un hémisphère, était de verre peint, simulait les nuages, et éclairé derrière par des jets de lumière électrique; les murs étaient couverts de fresques représentant des sites différents: là, le Vésuve, avec une cabane au pied de la montagne, cabane dont la porte ouvrait sur le sol ensablé et mêlé de sciure du cirque; plus loin, la Suisse et un chalet; plus loin encore, un petit pays français, représenté par trois ou quatre maisons, encastrant une auberge.

Après la représentation au théâtre royal, (ceci se passait en 1868), le roi fit inviter ses hôtes à un souper: vingt convives à peine. Vers deux heures du matin, un chambellan conviait les autres à monter à cheval: les bêtes, toutes scellées, attendaient dans une pièce voisine, et quand chacun fut en selle, cette cavalcade, le Roi en tête, entra de plein pied dans le fameux manège. Après trois ou quatre tours silencieux, le Roi descendit du cheval, frappa à la porte de la cabane peinte, située au pied du Vésuve. Les invités sautèrent à bas de leurs bêtes: alors apparurent des personnages en costumes napolitains, qui apportèrent des tables et des chaises, et servirent du véritable vin de Capri, puis on entonna les principaux airs et les chœurs de